favorable. En disant cela, je tiens cependant, comme homme du métier, à faire mes réserves; car je sais tout ce qu'ont de fallacieux, partout, ces données statistiques, dans lesquelles on ne peut pas tenir compte des mille et une circonstances qu'il importerait essentiellement de connaître, pour asseoir une opinion raisonnée: en cela M. le Dr Tuke paraît être de l'avis de tout le monde, car dans une note, au bas de la page 91 de ses Chapters, parlant de St Luke d'Angleterre il dit:

"Statistics of recovery are given for different periods, but the fallacies attending such comparisons are so

" great that I have not cited the figures."

e le

ume

peu

otent

ains

e la

très

clai-

ence

ante:

ande

vre,

tout lles,

nent et la

é et

aber

ies;

tout

cins

ière-

r le

s et

des

s, et

ons,

ne

nité

ens,

oux

es y

n a

npa-

n y

ils

ine,

rio.

ns,

les

cas

ités

rès

Tout ce qui précède satisfait M. le Dr Tuke dans Ontario, mais lui parait insuffisant dans Québec : la raison de ces deux poids et de ces deux mesures est évidente.

Je viens de parler du système qui consiste à recevoir toutes les classes d'aliénés dans des établissements communs à toutes. C'est une question controversée, comme bien d'autres, sur laquelle chacun peut avoir ses opinions: après des années d'étude et de réflexion, j'en arrive, sur le sujet, à la même conclusion que j'exprimais quand j'étais Inspecteur, dans mon rapport particulier de 1862; je cite la version anglaise:

"I do not deny that some advantages, as well as inconveniences, might result from a classification of the asylums of the country, provided always that poor should be suitably lodged and clothed, and treated in

" other respects like the rich.

"The only system praticable in Canada, in my opinion is that which makes a lunatic asylum both a hospital for the cure of such as are curable, and a retreat for the incurable,—in which the unfortunates of all classes, poor as well as rich, may find a suitable refuge, in which luxury and pomps may have no place, but in which if need be, a compartment may be devoted to the accommodation of the insane members of wealthy families who ought, in each case, to be required to pay a fee sufficient to cover all expenses on a liberal scale."

Nos asiles canadiens se rangent tous entre les deux classes d'asiles étrangers, dont l'une se distingue par un luxe d'ameublement et d'entretien dout les avantages sont discutables, et l'autre se compose des asiles pauvres et trop réduits, d'un genre voisin du genre alms houses et work